

# Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)



## Qu'est-ce que le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) ?

Depuis 2018, Toulouse Métropole s'est engagée dans un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), en collaboration avec le Muretain Agglo, le SICOVAL et la Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain.

Objectif : poursuivre et renforcer notre adaptation collective pour réduire les conséquences négatives des inondations, à l'échelle de 94 communes de l'agglomération toulousaine.



Programme d'Actions  
de Prévention des Inondations  
DE L'AGGLOMÉRATION TOULOUSAINE

## CONSULTATION PUBLIQUE

DU 28 AVRIL AU 30 MAI

**Votre avis est important !**

[jeparticipe.metropole.toulouse.fr](http://jeparticipe.metropole.toulouse.fr)



Avec le soutien financier de :



Désamortie co-portée par :



## NOUVELLE CONSULTATION PUBLIQUE - du 28 avril au 30 mai

Ce programme visera, de 2026 à 2031, à poursuivre et renforcer notre adaptation collective en vue des prochaines inondations, à travers près de 80 actions concrètes. Il inclut :

- Des aménagements de cours d'eau réduisant les risques
- Des campagnes de sensibilisation du grand public et des plus jeunes
- Des actions d'accompagnement à destination des communes, des intercommunalités, des entreprises et des particuliers

# Participez à la consultation pour partager vos idées et contribuer à un avenir plus sûr et plus résilient pour nous et notre territoire

Informez-vous et donnez votre avis sur le futur PAPI



- Une plateforme digitale participative est ouverte du 28 avril au 30 mai 2025 : [www.jeparticipe.metropole.toulouse.fr](http://www.jeparticipe.metropole.toulouse.fr)

- Une réunion publique est prévue le 13 mai 2025 de 18h à 20h en salle Osète à Toulouse (6 Rue du Lieutenant Colonel Pélissier), et en visio-conférence (accessible depuis la plateforme Je Participe). Lien d'inscription : <https://forms.office.com/e/z13TZMeR5P>

## **En cas d'inondation, quoi faire ?**

Une brochure à télécharger [ici](#) est mise à votre disposition sur les différents comportements à adopter en cas d'inondation.